



VILLE DE WORMHOUT
URBANISME

Dossiers déposés avant le 28 avril 2023

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
28/04/2023	DP 59663 23 A0030	Monsieur Gilles RICHART	LE BRACART 59470 Wormhout	suite à un défaut de conception (défaut de pente), les eaux pluviales, par vent fort, s'infiltreront sous les tuiles et ruissellent à l'intérieur de la véranda. L'expert mandaté par l'assurance, affirme qu'avec une perte aussi faible, il n'aurait pas fallu couvrir avec des tuiles. J'ai demandé l'avis de 2 couvreurs qui préconisent, l'un et l'autre, une couverture en zinc de couleur "gris"

DECLARATION PREALABLE A LA REALISATION DE CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX NON SOUMIS A PERMIS DE CONSTRUIRE PORTANT SUR UNE MAISON INDIVIDUELLE ET/OU SES ANNEXES